



**CENTRE DE FORMATION
DE L'ARTISANAT**



EvRP : Evaluation des Risques

Professionnels : Ebauche du dossier

Art. Lp. 261-3*

Objectif général

Acquérir des méthodes et des techniques pour identifier les risques dans l'entreprise.

Compétences acquises

- Connaître la réglementation en matière de risques professionnels
- Déceler et apporter les réponses adaptées aux risques
- Apprendre à constituer et commencer la rédaction du dossier obligatoire EvRP.

Pour qui

Artisan, chef d'entreprise, salarié

Contenu de la formation

Partie théorique

Réglementation abordée à partir de cas concrets :

- Management de la Santé Sécurité du Travail, les points importants à connaître :
 - en matière de gestion des risques professionnels
 - les exigences légales et réglementaires
- Etude des grands principes de l'EvRP :
 - Le danger, les risques, la prévention
 - L'évitement, la détection des dangers en situation de travail
 - L'évaluation des risques grâce aux différentes méthodes d'analyse

Partie pratique

- Utilisation des méthodes, des outils et des démarches EvRP,
- Préparation du dossier EvRP en utilisant les documents apportés par les stagiaires :
 - photos de postes de travail de l'entreprise,
 - documentation réglementaire et technique relative aux aspects santé-sécurité.

L'objectif est de permettre à chaque chef d'entreprise de commencer l'ébauche du dossier de l'EvRP pendant la formation

* Article concernant les entreprises avec au moins 1 salarié et plus

Modalités pédagogiques

- Animation à l'aide de supports pédagogiques, d'échanges à partir de cas concrets
- Mise en situation de travail à partir de la pratique professionnelle
- Chaque participant repart avec le démarrage de son dossier d'EvRP

Validation

- Remise d'une attestation de formation validant les compétences acquises

Lieux

- Centre de formation de l'artisanat à Nouville
- Antennes de la CMA de Koné, La Foa et Poindimié

Prérequis

Savoir utiliser un ordinateur ou une tablette

 8 heures – 1 jour

 7 h 30 / 16 h 30

 5 à 8 stagiaires

 18 900 XPF *
27 000 XPF

*Prix pour le chef d'entreprise artisanale

Formateur

Professionnel expérimenté du domaine de l'hygiène et de la sécurité